

Application

EYETAK doit être appliqué en suivant les règles de bonne pratique agricole, avec un matériel de pulvérisation en bon état, équipé de buses appropriées en utilisant des volumes d'eau pouvant varier de 150 L/ha à 400 L/ha, pour éviter les dérives pouvant réduire la qualité de la pulvérisation. Ne pas traiter avec EYETAK sur végétation trop mouillée, ou avec un risque imminent de pluie. Le délai de 3 heures avant une pluie est considéré comme nécessaire à une bonne efficacité.

Compatibilité

Seuls peuvent être mis en oeuvre les mélanges ayant fait l'objet d'un enregistrement provisoire ou d'une autorisation. Consulter le site : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>
EYETAK est compatible avec la plupart des fongicides et insecticides connus, toutefois, tous les mélanges n'ayant pu être testés, il est recommandé de faire un test de compatibilité au préalable qui reste sous la responsabilité de l'utilisateur. De plus le mélange sera appliqué immédiatement après adjonction des différents produits dans la cuve de pulvérisation.

Préparation de la bouillie

Mettre la quantité souhaitée de EYETAK dans le pulvérisateur à moitié rempli d'eau, actionner la pompe de mélange et terminer le complément d'eau, après avoir mis le système de mélange en fonctionnement. En aucun cas le produit ne doit séjourner dans la cuve sans agitation, et il sera stocké hors de la cuve en cas d'impossibilité d'application pour quelque cause que ce soit.

Nettoyage du pulvérisateur

Selon les bonnes pratiques agricoles, le pulvérisateur doit avoir été nettoyé avant la pulvérisation de EYETAK, et également après la pulvérisation en utilisant un produit de nettoyage autorisé. Rincer les bidons, verser dans la cuve de pulvérisation et épandre les reliquats sur la parcelle traitée.

Élimination

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique.

Fabricant:

Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.,

Damastown Way, Damastown Industrial Park, Mulhuddart, Dublin 15, Ireland.

Tel: 00353 (0) 1 811 2900 Facs: 00353 (0) 1 822 4678

Email: Info@barclay.ie Website: www.barclay.ie

Copyright © Barclay Chemicals (R&D) Limited 2007

Eyetak est un marque déposée de Barclay Chemicals (R&D) Ltd.

USAGES:

Culture	Organisme nuisible	Dose homologuée	Spécifications d'usage	DAR(enjourns)	Précautions à prendre pour l'environnement(ZNT, ...)
Blé	Piétin-verse *	1,33 L/ha	Stade début montaison, pour prévenir et contrôler le piétin verse	60	---

* attention à certaines souches résistantes.

Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante: <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>



Eyetak®

Concentré émulsionnable (EC) 450 g/L de PROCHLORAZE (contient du prochloraze et du xylène)

Fongicide de végétation sur maladies des cultures de céréales.

RÉSERVÉ À UN USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL

Autorisation de Vente No: 9400555 (Barclay Chemicals Ltd.)



Xn - NOCIF



N - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

EYETAK

- R10 Inflammable.
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R38 Irritant pour la peau.
R48/22 Nocif: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23 Ne pas respirer les pulvérisations.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Délai de retour des travailleurs sur la parcelle : 24 h minimum après traitement.
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

STOCKER À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 0°C

Précautions d'emploi : Conserver uniquement le EYETAK dans son emballage d'origine, bien fermé, à l'abri de la lumière et à température ambiante. Le fabricant garantit uniquement la qualité du produit. Ne pouvant contrôler l'application et l'emploi, il ne peut garantir les résultats et n'accepte aucune responsabilité pour les dégâts qui pourraient provenir de l'application.